



 **DESTINATION**
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



**CHARTRE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE
DU PASS'VISITES ET DU PASS'SEJOURS
SUR LE TERRITOIRE DE DRACENIE PROVENCE VERDON**

La présente charte est établie entre :

Dracénie Provence Verdon Agglomération, représentée par son Président
ci-après dénommée le coordinateur



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 083-218300507-20240619-2024_111-DE



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



et

L'équipement culturel xxxxx, représenté par M.....

ci-après dénommé le site culturel

ou

L'hôtel xxxxxxxx, représenté par M.....

ci-après dénommé l'hébergeur

Préambule :



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON

Venez, vous reviendrez



Le territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération est devenu une destination touristique de premier plan proposant une offre culturelle et muséale remarquable. Afin de conforter cette position et de renforcer l'attractivité de l'offre culturelle, la direction de la culture et celle de tourisme souhaitent créer un pass'visites et un pass'séjours à destination des visiteurs en partenariat avec les sites culturels et les structures hôtelières.

Le PASS'VISITES

Pour toute visite payante (événement/spectacle/exposition) dans une structure partenaire, les visiteurs, sur présentation du billet (papier ou numérique) fourni lors de l'achat,



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



bénéficieront du tarif réduit lors de la visite ou évènement suivant dans l'un des sites culturels partenaires.

En cas de gratuité de la visite, et sur présentation du ticket payant de la précédente visite, les structures s'engageront à réserver un accueil privilégié et spécifique à ces visiteurs appelé « Le Plus pass'visites ».

Le pass'visites concernera, dans un premier temps, les sites culturels suivants:

- Théâtres en Dracénie pour sa programmation
- L'auditorium du Pôle culturel pour sa programmation
- Le musée Terra Rossa à Salernes,



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON

Venez, vous reviendrez



- Le musée de la Libération au Muy,
- Le musée Camos à Bargemon,
- Le musée des Beaux-Arts à Draguignan,
- L'Hôtel Départemental des Expositions à Draguignan,
- Le musée des Arts et Traditions populaires à Draguignan,
- Le musée de l'Artillerie à Draguignan,
- Le Cimetière Américain à Draguignan,
- La Chapelle de l'Observance et ses satellites (Chapelle saint-sauveur, Maison du Bourreau, et Tour de l'Horloge) à Draguignan.



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



Le PASS'SEJOURS : celui-ci impliquera les hôteliers ainsi que les sites culturels partenaires.

Le principe est le suivant : pour toute nuitée passée sur le territoire dans les hôtels partenaires, et sur présentation de la réservation, les équipements culturels feront bénéficier à leurs clients du tarif réduit et/ou d'un accueil privilégié et spécifique, sous forme de réductions ou d'offres gratuites offertes à l'arrivée du client.

Vu la délibération communautaire C_2024_ 098 du 08 avril 2024 autorisant le président de Dracénie Provence Verdon à signer cette charte, et après s'être préalablement entendus sur



 **DESTINATION**
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



la création d'un pass'visites et d'un pass'séjours, les parties ont convenu d'établir entre elles la charte partenariale suivante :

Les engagements :

- Les partenaires culturels et hébergeurs s'engagent à valoriser le pass'visites et le pass'séjours et à en assurer la promotion en toutes circonstances et sur tous types de supports de communication (papier, numériques, réseaux sociaux...).



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON

Venez, vous reviendrez



- L'ensemble des partenaires s'engagent à assurer à tous les clients des pass'visites et pass'séjours un accueil privilégié.
- L'ensemble des partenaires s'engagent à développer et maintenir un lien entre eux visant à créer un réseau culturel et touristique dynamique.
- Le coordinateur réunira une fois par an les partenaires afin d'établir un bilan et de décider des actions correctives ou d'amélioration qui pourraient être données. Il s'engage également à valoriser ce dispositif par le biais d'une promotion et communication dédiée sur l'ensemble de ces supports papier et numérique.



DESTINATION
DRACÉNIE PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



Durée :

La Charte de partenariat est établie pour une durée indéterminée correspondant à la durée d'existence des dispositifs pass'visites et pass'séjours sur le territoire.

Toutefois, par simple courrier envoyé au coordinateur, les sites culturels et hébergeurs pourront, à leur initiative, se désengager de la présente charte.

Fait à Draguignan, le
En 2 exemplaires



 **DESTINATION
DRACÉNIE** PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 083-218300507-20240619-2024_111-DE



 **DESTINATION
DRACÉNIE** PROVENCE
VERDON
Venez, vous reviendrez



Pour le site culturel/l'hébergeur

Pour Dracénie Provence Verdon agglomération

Nom/Prénom
Fonction

Richard STRAMBIO
Président